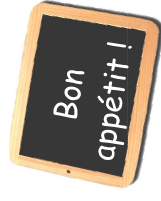


Restaurant scolaire

Semaine du 10 au 14 Juin 2019


Lundi


Entrée



Plat principal


 Légume
Féculent


Produit laitier



Dessert


Salade marocaine
**Escalope de volaille
sauce paprika**
Choux fleurs persillés
Carré frais
Compote


Fruits et légumes


 Viandes,
poissons
œufs

 Céréales,
légumes
secs

 Matières
grasses
cachées

 * **Présence de porc**

 Produits
laitiers

 Produits
sucrés

Mardi
Salade de lentilles
**Sauté de porc aux
pruneaux***
**Haricots beurres
persillés**
Yaourt sucré
Fruit

Cœur de scarole
Raviolis

Edam
Dessert à voter
Jeudi
Tarte au fromage
Poisson pané
Julienne de légumes
Yaourt fermier ananas
Fruit
Vendredi

 Les groupes
d'aliments :

Nos salades :

- **Salade marocaine** : pois chiche, concombre, tomate, assaisonnement (huile de colza, vinaigre, moutarde, sel, poivre), échalote, persil.
- **Salade de lentilles** : lentilles vertes, assaisonnement (huile de colza, huile d'olive, vinaigre, sel, moutarde, poivre), échalote, ciboulette.

Nos sauces :

- **Sauce paprika** : tomates, carottes, oignons, paprika, jus, crème, roux.
- **Sauce pruneaux** : oignons, sucre, vinaigre, bouillon, jus, roux, pruneaux.

Nos garnitures :

- **Julienne de légumes** : choux fleurs, carottes, courgettes, céleri.

Apprenons à voter!

Parce que les petits et grands peuvent s'exprimer,
Occitanie Restauration en collaboration avec votre
cantine, organise des élections : l'élection du dessert
préféré des enfants!

C'est ce dessert qui vous sera servi ce jeudi 13 juin.

Bonne dégustation du dessert élu à la majorité !!!



Pour des raisons d'approvisionnement, Occitanie Restauration se réserve le droit de modifier certaines composantes du menu et vous remercie de votre compréhension. Conformément au décret du 17/12/2002, Occitanie Restauration vous informe que la viande de boeuf est d'origine française.

Selon l'article R.112-14 du décret du 17 avril 2015, la cuisine centrale met à disposition un repas sans les 14 allergènes réglementaires qui s'intègre dans le dispositif déployé par votre établissement. Merci d'orienter toute personne intéressée vers votre service de restauration pour en bénéficier.